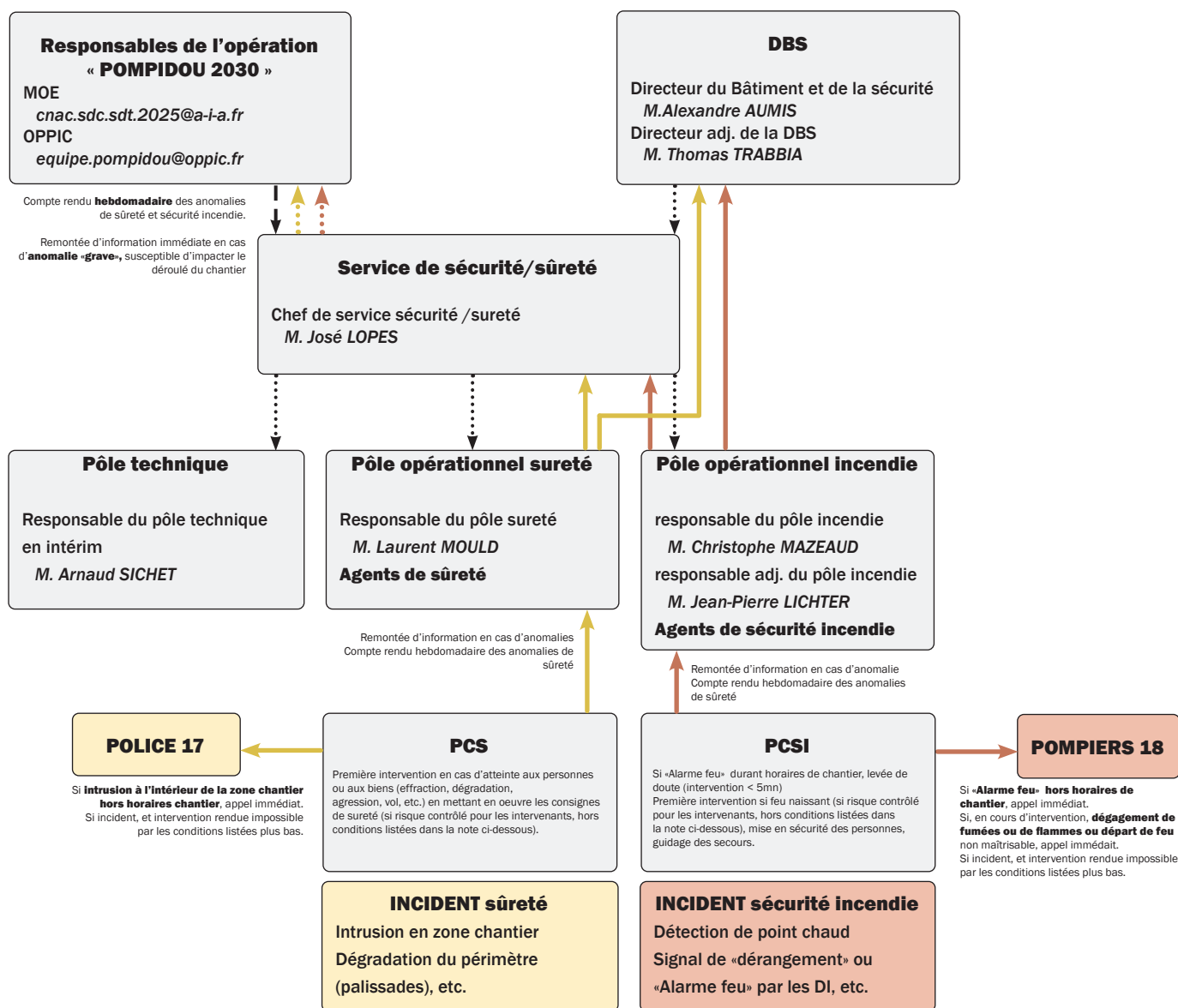


Annexe 1

Récapitulatif des interventions attendues et remontées d'informations en cas d'incidents de sûreté et de sécurité incendie

Chantier « Pompidou 2030 »



▲ ▲
: Autorité hiérarchique / pilotage opérationnel

▲ Remontée d'information dans le cas d'une anomalie liée à des problématiques de sûreté

▲ Remontée d'information dans le cas d'une anomalie liée à des problématiques de sécurité incendie

▲ Remontée d'information dans les cas spécifiés

▲ Remontée d'information dans les cas spécifiés

NOTA : Pour les Agents de sûreté et Agents de sécurité incendie

Interdiction d'intervenir :

- en zone confinée amiante (plombée) sans formation SS4 (plomb), sans EPI réglementaires (combinaison type 5/6, masque adapté, procédure de décontamination) et si la mission n'est pas prévue au PPSPS
- d'intervenir sur tableau électrique hors habilitation
- d'intervenir en hauteur sans formation spécifique,
- de procéder à des coupures électriques hors habilitation
- de monter sur échafaudage sans autorisation / formation